

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20002718300603	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT ETABLISSEMENT PUBLIC PERPIGNAN MEDITERRANEE COM URBAINE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORIER PAYEUR MUNICIPAL

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2018

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	27
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	29
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	30
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	32
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	33
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	36
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	37
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	39
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	40
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	41
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	44
A6 - Etat des charges transférées	46
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	47
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	18 521 569,63	14 602 767,62
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 3 918 802,01
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		18 521 569,63	18 521 569,63

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	15 716 243,43	17 421 596,58
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	2 346 397,16	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 641 044,01
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		18 062 640,59	18 062 640,59
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		36 584 210,22	36 584 210,22

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	765 254,00	0,00	918 273,00	918 273,00	918 273,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	304 486,00	0,00	347 874,35	347 874,35	347 874,35
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	968 268,00	0,00	1 065 948,00	1 065 948,00	1 065 948,00
Total des dépenses de gestion des services		2 038 008,00	0,00	2 332 095,35	2 332 095,35	2 332 095,35
66	Charges financières	3 762 595,00	0,00	3 193 068,10	3 193 068,10	3 193 068,10
67	Charges exceptionnelles	743 000,00	0,00	345 000,00	345 000,00	345 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	200 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		6 743 603,00	0,00	5 970 163,45	5 970 163,45	5 970 163,45
023	Virement à la section d'investissement (6)	4 728 700,42		7 856 564,97	7 856 564,97	7 856 564,97
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 674 033,91		4 694 841,21	4 694 841,21	4 694 841,21
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		9 402 734,33		12 551 406,18	12 551 406,18	12 551 406,18
TOTAL		16 146 337,33	0,00	18 521 569,63	18 521 569,63	18 521 569,63

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 521 569,63
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	9 278 200,00	0,00	10 192 543,35	10 192 543,35	10 192 543,35
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	2 258 147,00	0,00	1 696 104,55	1 696 104,55	1 696 104,55
75	Autres produits de gestion courante	1 200 500,00	0,00	934 000,00	934 000,00	934 000,00
Total des recettes de gestion des services		12 736 847,00	0,00	12 823 647,90	12 823 647,90	12 823 647,90
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	200 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		12 937 347,00	0,00	12 924 147,90	12 924 147,90	12 924 147,90
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 306 936,00		1 678 619,72	1 678 619,72	1 678 619,72
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		2 306 936,00		1 678 619,72	1 678 619,72	1 678 619,72
TOTAL		15 244 283,00	0,00	14 602 767,62	14 602 767,62	14 602 767,62

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 918 802,01
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 521 569,63
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	10 872 786,46
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	787 360,35	77 381,38	291 065,00	291 065,00	368 446,38
21	Immobilisations corporelles	110 000,00	3 334,33	41 800,00	41 800,00	45 134,33
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	12 719 655,89	2 265 681,45	9 520 250,71	9 520 250,71	11 785 932,16
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	13 617 016,24	2 346 397,16	9 853 115,71	9 853 115,71	12 199 512,87
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 019 400,00	0,00	4 184 508,00	4 184 508,00	4 184 508,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	4 019 400,00	0,00	4 184 508,00	4 184 508,00	4 184 508,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	17 636 416,24	2 346 397,16	14 037 623,71	14 037 623,71	16 384 020,87
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 306 936,00		1 678 619,72	1 678 619,72	1 678 619,72
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 306 936,00		1 678 619,72	1 678 619,72	1 678 619,72
	TOTAL	19 943 352,24	2 346 397,16	15 716 243,43	15 716 243,43	18 062 640,59

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 062 640,59
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	2 306 936,00	0,00	1 678 619,72	1 678 619,72	1 678 619,72
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	8 191 681,91	0,00	3 160 570,68	3 160 570,68	3 160 570,68
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	10 498 617,91	0,00	4 839 190,40	4 839 190,40	4 839 190,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	42 000,00	0,00	31 000,00	31 000,00	31 000,00
106	Réserves (7)	5 322 821,31	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	5 364 821,31	0,00	31 000,00	31 000,00	31 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	15 863 439,22	0,00	4 870 190,40	4 870 190,40	4 870 190,40
021	Virement de la section d'exploitation (4)	4 728 700,42		7 856 564,97	7 856 564,97	7 856 564,97
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 674 033,91		4 694 841,21	4 694 841,21	4 694 841,21
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	9 402 734,33		12 551 406,18	12 551 406,18	12 551 406,18
	TOTAL	25 266 173,55	0,00	17 421 596,58	17 421 596,58	17 421 596,58

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	641 044,01
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 062 640,59

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	10 872 786,46
---	----------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	918 273,00		918 273,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	347 874,35		347 874,35
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 065 948,00		1 065 948,00
66	Charges financières	3 193 068,10	0,00	3 193 068,10
67	Charges exceptionnelles	345 000,00	0,00	345 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	100 000,00	4 694 841,21	4 794 841,21
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		7 856 564,97	7 856 564,97
Dépenses d'exploitation – Total		5 970 163,45	12 551 406,18	18 521 569,63

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 521 569,63
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 678 619,72	1 678 619,72
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 184 508,00	0,00	4 184 508,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	368 446,38	0,00	368 446,38
21	Immobilisations corporelles (6)	45 134,33	0,00	45 134,33
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	11 785 932,16	0,00	11 785 932,16
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		16 384 020,87	1 678 619,72	18 062 640,59

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 062 640,59
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	1 000,00		1 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	10 192 543,35		10 192 543,35
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	1 696 104,55		1 696 104,55
75	Autres produits de gestion courante	934 000,00		934 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	500,00	1 678 619,72	1 679 119,72
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	100 000,00	0,00	100 000,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	12 924 147,90	1 678 619,72	14 602 767,62

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 918 802,01
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 521 569,63
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	31 000,00	0,00	31 000,00
13	Subventions d'investissement	1 678 619,72	0,00	1 678 619,72
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 160 570,68	0,00	3 160 570,68
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		4 694 841,21	4 694 841,21
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		7 856 564,97	7 856 564,97
	Recettes d'investissement – Total	4 870 190,40	12 551 406,18	17 421 596,58

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	641 044,01
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 062 640,59
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	765 254,00	918 273,00	918 273,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	500,00	500,00	500,00
6066	Carburants	8 400,00	11 800,00	11 800,00
611	Sous-traitance générale	70 000,00	0,00	0,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	3 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	4 800,00	5 000,00	5 000,00
617	Etudes et recherches	2 000,00	25 000,00	25 000,00
618	Divers	30 000,00	32 400,00	32 400,00
6226	Honoraires	8 000,00	2 500,00	2 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	34 000,00	34 000,00	34 000,00
6228	Divers	50 000,00	213 000,00	213 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	2 000,00	2 000,00
6238	Divers	0,00	5 000,00	5 000,00
6262	Frais de télécommunications	1 000,00	1 000,00	1 000,00
627	Services bancaires et assimilés	3 150,00	17 000,00	17 000,00
6287	Remboursements de frais	0,00	6 000,00	6 000,00
63512	Taxes foncières	541 704,00	548 373,00	548 373,00
63513	Autres impôts locaux	500,00	500,00	500,00
6356	Redevances occupat° domaine public	0,00	6 000,00	6 000,00
6378	Autres taxes et redevances	5 200,00	5 200,00	5 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	304 486,00	347 874,35	347 874,35
6218	Autre personnel extérieur	427,37	683,00	683,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	881,24	977,35	977,35
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 586,23	1 757,00	1 757,00
6411	Salaires, appointements, commissions	176 247,86	195 493,00	195 493,00
6414	Indemnités et avantages divers	33 011,02	46 113,00	46 113,00
6415	Supplément familial	4 262,88	6 053,00	6 053,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	38 255,07	38 002,00	38 002,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	49 179,14	57 763,00	57 763,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	635,19	1 033,00	1 033,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	968 268,00	1 065 948,00	1 065 948,00
6541	Créances admises en non-valeur	200 000,00	100 000,00	100 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	768 268,00	965 948,00	965 948,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		2 038 008,00	2 332 095,35	2 332 095,35
66	Charges financières (b) (8)	3 762 595,00	3 193 068,10	3 193 068,10
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 751 650,00	3 102 590,10	3 102 590,10
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	10 000,00	90 000,00	90 000,00
6688	Autre	945,00	478,00	478,00
67	Charges exceptionnelles (c)	743 000,00	345 000,00	345 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	85 000,00	85 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	733 000,00	260 000,00	260 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	200 000,00	100 000,00	100 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	150 000,00	100 000,00	100 000,00
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	50 000,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		6 743 603,00	5 970 163,45	5 970 163,45
023	Virement à la section d'investissement	4 728 700,42	7 856 564,97	7 856 564,97
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	4 674 033,91	4 694 841,21	4 694 841,21
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	4 674 033,91	4 694 841,21	4 694 841,21
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		9 402 734,33	12 551 406,18	12 551 406,18
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		9 402 734,33	12 551 406,18	12 551 406,18
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		16 146 337,33	18 521 569,63	18 521 569,63

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 521 569,63
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	126 399,95
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	36 399,95
= Différence ICNE N – ICNE N-1	90 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	1 000,00	1 000,00
64198	Autres remboursements	0,00	1 000,00	1 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	9 278 200,00	10 192 543,35	10 192 543,35
70611	Redevance d'assainissement collectif	9 278 200,00	10 192 543,35	10 192 543,35
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	2 258 147,00	1 696 104,55	1 696 104,55
741	Primes d'épuration	2 164 500,00	1 559 700,00	1 559 700,00
748	Autres subventions d'exploitation	93 647,00	136 404,55	136 404,55
75	Autres produits de gestion courante	1 200 500,00	934 000,00	934 000,00
7588	Autres	1 200 500,00	934 000,00	934 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		12 736 847,00	12 823 647,90	12 823 647,90
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	500,00	500,00	500,00
778	Autres produits exceptionnels	500,00	500,00	500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	200 000,00	100 000,00	100 000,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	200 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		12 937 347,00	12 924 147,90	12 924 147,90
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	2 306 936,00	1 678 619,72	1 678 619,72
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	2 306 936,00	1 678 619,72	1 678 619,72
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 306 936,00	1 678 619,72	1 678 619,72
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		15 244 283,00	14 602 767,62	14 602 767,62

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	3 918 802,01
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 521 569,63
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	787 360,35	291 065,00	291 065,00
2031	Frais d'études	787 360,35	283 465,00	283 465,00
2032	Frais de recherche et de développement	0,00	600,00	600,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	7 000,00	7 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	110 000,00	41 800,00	41 800,00
2111	Terrains nus	85 000,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	25 000,00	30 000,00	30 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	11 200,00	11 200,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	600,00	600,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	12 719 655,89	9 520 250,71	9 520 250,71
2313	Constructions	3 480 333,48	245 069,00	245 069,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	8 297 656,41	7 625 181,71	7 625 181,71
2318	Autres immo. corporelles en cours	191 666,00	450 000,00	450 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	750 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
Total des dépenses d'équipement		13 617 016,24	9 853 115,71	9 853 115,71
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 019 400,00	4 184 508,00	4 184 508,00
1641	Emprunts en euros	2 724 750,00	3 145 935,00	3 145 935,00
1687	Autres dettes	1 294 650,00	1 038 573,00	1 038 573,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		4 019 400,00	4 184 508,00	4 184 508,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		17 636 416,24	14 037 623,71	14 037 623,71
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	2 306 936,00	1 678 619,72	1 678 619,72
	Reprises sur autofinancement antérieur	2 306 936,00	1 678 619,72	1 678 619,72
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	2 306 936,00	1 334 440,78	1 334 440,78
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	0,00	72 807,19	72 807,19
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	271 371,75	271 371,75
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		2 306 936,00	1 678 619,72	1 678 619,72
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		19 943 352,24	15 716 243,43	15 716 243,43

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	2 346 397,16
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 062 640,59

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	2 306 936,00	1 678 619,72	1 678 619,72
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	2 306 936,00	1 334 440,78	1 334 440,78
1313	Subv. équipt Départements	0,00	72 807,19	72 807,19
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	271 371,75	271 371,75
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	8 191 681,91	3 160 570,68	3 160 570,68
1641	Emprunts en euros	8 191 681,91	3 160 570,68	3 160 570,68
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		10 498 617,91	4 839 190,40	4 839 190,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 364 821,31	31 000,00	31 000,00
10228	Autres fonds d'investissement	42 000,00	31 000,00	31 000,00
1068	Autres réserves	5 322 821,31	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		5 364 821,31	31 000,00	31 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		15 863 439,22	4 870 190,40	4 870 190,40
021	Virement de la section d'exploitation	4 728 700,42	7 856 564,97	7 856 564,97
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	4 674 033,91	4 694 841,21	4 694 841,21
28031	Frais d'études	133 796,72	60 760,45	60 760,45
281311	Bâtiments d'exploitation	1 228 254,90	1 403 689,00	1 403 689,00
281315	Bâtiments administratifs	1 983,00	1 983,00	1 983,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	610 603,73	479 221,00	479 221,00
28138	Aménagement Autres constructions	117 223,00	117 223,00	117 223,00
281532	Réseaux d'assainissement	2 266 108,82	2 317 045,62	2 317 045,62
28157	Aménagement matériel industriel	9,00	9,00	9,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	82,00	82,00	82,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	252 256,00	252 256,00	252 256,00
2817562	Service d'assainissement (mad)	24 735,00	24 735,00	24 735,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	495,00	495,00	495,00
28181	Installations générales, agencements	16 216,98	15 506,26	15 506,26
28182	Matériel de transport	8 056,95	3 944,00	3 944,00
28183	Matériel de bureau et informatique	5 656,00	5 656,00	5 656,00
28184	Mobilier	190,38	3,00	3,00
28188	Autres	8 366,43	12 232,88	12 232,88
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		9 402 734,33	12 551 406,18	12 551 406,18
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		9 402 734,33	12 551 406,18	12 551 406,18
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		25 266 173,55	17 421 596,58	17 421 596,58

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	641 044,01
--	-------------------

=

PERPIGNAN MEDITERRANEE COM URBAINE - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2018

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				18 062 640,59

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissements de crédit (Total)					105 539 582,73									
1641 Emprunts en euros (total)					105 539 582,73									
0019795X 92	Crédit Foncier	22/10/2012	25/10/2012	25/10/2013	3 500 000,00	F	FIXE	4,750	4,820		A	C Amortissements Constants	N	A-1
00230773392T	Crédit Foncier	12/12/2008	15/12/2010	15/12/2011	7 900 000,00	F	FIXE	2,860	2,900		A	C Amortissements Constants	N	C-1
5124450/44492	Caisse des Dépôts et Consignation	16/12/2015	24/04/2017	01/07/2018	1 890 000,00	V	LIVRETA	0,750	1,510		A	X Produits CDC	N	A-1
867770010PR	Crédit Agricole	22/12/2003	31/12/2003	10/03/2004	105 000,00	V	EURIBOR3M	2,159	2,170		T	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
867773017	Crédit Agricole	22/12/2003	31/12/2003	10/03/2004	130 000,00	V	EURIBOR3M	2,159	2,170		T	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
867779011PR	Crédit Agricole	22/12/2003	31/12/2003	10/03/2004	1 700 000,00	V	EURIBOR3M	2,159	2,170		T	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
867780018PR	Crédit Agricole	22/12/2003	31/12/2003	10/03/2004	220 000,00	V	EURIBOR3M	2,229	2,170		T	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
867784014PR	Crédit Agricole	22/12/2003	31/12/2003	10/03/2004	215 000,00	V	EURIBOR3M	2,290	2,180		T	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
A1707565	Caisse d'Epargne	10/12/2007	25/01/2010	25/01/2011	273 600,76	F	FIXE	4,930	4,930		A	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
MIN277851EUR	DEXIA CREDIT LOCAL	10/05/2012	01/06/2012	01/06/2013	6 500 000,00	F	FIXE	5,570	5,650		A	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1

PERPIGNAN MEDITERRANEE COM URBAINE - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MIN277851EUR	DEXIA CREDIT LOCAL	10/05/2012	01/06/2012	01/10/2012	15 000 000,00	C	TAUX STRUCTURES	0,685	1,800		A	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	B-1
MIS503966-1	Caisse Française de Financement Local	21/07/2015	01/06/2016	01/12/2016	968 657,36	F	FIXE	3,600	3,650		A	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
MIS503967-1	Caisse Française de Financement Local	21/07/2015	01/07/2015	01/06/2016	904 660,25	F	FIXE	3,600	3,650		A	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
MIS517800/1	Caisse Française de Financement Local	08/09/2017	01/12/2017	01/12/2018	1 724 328,82	F	FIXE	2,330	2,360		A	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
MON275025	DEXIA CREDIT LOCAL	18/07/2005	20/02/2006	01/06/2006	10 000 000,00	F	FIXE	4,110	4,170		T	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
MON275028	DEXIA CREDIT LOCAL	26/09/2006	28/09/2006	01/01/2007	10 000 000,00	F	FIXE	4,490	4,570		T	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
MON518741EUR	Caisse Française de Financement Local	23/08/2017	11/09/2017	01/10/2018	8 100 000,00	V	EURIBOR12M	0,000	0,690		A	C Amortissements Constants	N	A-1
MPH275039	DEXIA CREDIT LOCAL	04/05/2007	04/05/2007	01/09/2007	20 000 000,00	C	TAUX STRUCTURES	3,980	4,100		T	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	E-1
P006ZM015PR	Crédit Agricole	11/08/2005	16/08/2005	10/08/2006	250 000,00	F	FIXE	3,260	3,260		A	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
P02AL2012PR	Crédit Agricole	02/05/2006	10/05/2006	10/06/2007	400 000,00	V	MOYEURIBOR12M	2,285	1,300		A	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
P039ZE015PR	Crédit Agricole	05/01/2010	05/01/2010	05/01/2011	758 335,54	F	FIXE	4,420	4,420		A	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
XU 00301433	Crédit Agricole	13/05/2009	30/04/2009	30/07/2009	15 000 000,00	F	FIXE	4,550	4,720		T	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

PERPIGNAN MEDITERRANEE COM URBAINE - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					10 644 953,91									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					10 644 953,91									
20011209	AGENCE DE L EAU RHONE MEDITERRANEE CORSE	12/06/2001	16/10/2002	16/10/2004	75 309,81	F	FIXE	0,000	0,440		A	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
20011904	AGENCE DE L EAU RHONE MEDITERRANEE CORSE	28/09/2001	16/12/2002	16/12/2004	199 250,87	F	FIXE	0,000	0,440		A	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
20012385	AGENCE DE L EAU RHONE MEDITERRANEE CORSE	12/10/2001	16/12/2002	16/12/2004	219 983,93	F	FIXE	0,000	0,440		A	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
20012786	AGENCE DE L EAU RHONE MEDITERRANEE CORSE	13/11/2001	16/07/2003	16/07/2005	158 089,63	F	FIXE	0,000	0,440		A	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
20012967	AGENCE DE L EAU RHONE MEDITERRANEE CORSE	16/06/2003	16/04/2004	16/04/2005	53 966,95	F	FIXE	0,000	0,500		A	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
2002088	AGENCE DE L EAU RHONE MEDITERRANEE CORSE	11/12/2007	16/11/2005	16/11/2007	146 801,72	F	FIXE	0,000	0,440		A	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1

PERPIGNAN MEDITERRANEE COM URBAINE - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
20050384	AGENCE DE L EAU RHONE MEDITERRANEE CORSE	11/03/2005	16/01/2009	16/01/2011	44 091,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
20051621	AGENCE DE L EAU RHONE MEDITERRANEE CORSE	04/10/2005	16/01/2007	16/01/2009	2 103 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
20061513	AGENCE DE L EAU RHONE MEDITERRANEE CORSE	07/08/2006	16/12/2007	16/12/2009	4 000 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
2007 1079	AGENCE DE L EAU RHONE MEDITERRANEE CORSE	16/11/2007	16/11/2010	16/11/2010	80 800,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
20070638	AGENCE DE L EAU RHONE MEDITERRANEE CORSE	16/07/2009	16/07/2009	16/07/2010	91 125,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
20071130	AGENCE DE L EAU RHONE MEDITERRANEE CORSE	31/07/2007	16/11/2008	16/11/2010	75 500,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
20071407	AGENCE DE L EAU RHONE MEDITERRANEE CORSE	31/10/2007	16/06/2009	16/06/2011	3 020 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
20071539	AGENCE DE L EAU RHONE MEDITERRANEE CORSE	31/10/2007	31/10/2007	16/07/2011	61 030,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
20071713	AGENCE DE L EAU RHONE MEDITERRANEE CORSE	26/11/2007	15/10/2008	16/07/2011	316 005,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
Total général					116 184 536,64									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		92 577 345,97					3 084 248,08	3 041 755,01	0,00	586 624,84
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		92 577 345,97					3 084 248,08	3 041 755,01	0,00	586 624,84
0019795X 92	N	0,00	A-1	2 625 000,00	14,00	F	FIXE	4,750	175 000,00	126 419,27	0,00	21 981,94
00230773392T	N	0,00	C-1	5 688 000,00	17,00	F	FIXE	2,860	316 000,00	165 839,96	0,00	6 401,63
5124450/44492	N	0,00	A-1	1 890 000,00	19,00	V	LIVRETA	1,500	81 734,44	28 350,00	0,00	13 673,46
867770010PR	N	0,00	A-1	7 752,17	0,00	V	EURIBOR3M	0,000	7 752,17	0,00	0,00	0,00
867773017	N	0,00	A-1	9 597,90	0,00	V	EURIBOR3M	0,000	9 597,92	0,00	0,00	0,00
867779011PR	N	0,00	A-1	125 511,14	0,00	V	EURIBOR3M	0,000	125 511,14	0,00	0,00	0,00
867780018PR	N	0,00	A-1	16 242,62	0,00	V	EURIBOR3M	0,000	16 242,62	0,00	0,00	0,00
867784014PR	N	0,00	A-1	15 873,46	0,00	V	EURIBOR3M	0,000	15 873,46	0,00	0,00	0,00
A1707565	N	0,00	A-1	232 507,05	19,00	F	FIXE	4,930	7 083,80	11 462,60	0,00	10 382,63
MIN277851EUR	N	0,00	A-1	4 835 542,45	9,00	F	FIXE	5,570	384 447,75	273 080,54	0,00	147 378,22
MIN277851EUR	N	0,00	B-1	14 008 949,79	26,00	C	TAUX STRUCTURES	0,685	276 248,95	97 294,10	0,00	24 039,85
MIS503966-1	N	0,00	A-1	917 086,49	19,00	F	FIXE	3,600	27 735,07	33 473,66	0,00	2 756,99
MIS503967-1	N	0,00	A-1	832 890,62	14,00	F	FIXE	3,600	38 598,06	30 400,51	0,00	16 997,86
MIS517800/1	N	0,00	A-1	1 724 328,82	9,00	F	FIXE	2,330	137 092,03	40 734,87	0,00	3 184,61
MON275025	N	0,00	A-1	9 350 708,08	27,00	F	FIXE	4,110	190 629,38	381 401,06	0,00	32 419,05
MON275028	N	0,00	A-1	9 520 844,91	27,00	F	FIXE	4,490	174 521,40	424 574,76	0,00	104 912,48
MON518741EUR	N	0,00	A-1	8 100 000,00	24,00	V	EURIBOR12M	0,670	324 000,00	58 038,75	0,00	13 314,24
MPH275039	N	0,00	E-1	19 140 467,46	28,00	C	TAUX STRUCTURES	3,980	368 486,40	766 826,17	0,00	64 335,75
P006ZM015PR	N	0,00	A-1	60 054,89	2,00	F	FIXE	3,260	19 379,65	1 957,79	0,00	523,14
P02AL2012PR	N	0,00	A-1	276 512,00	18,00	V	MOYEURIBOR12M	0,100	14 422,72	276,51	0,00	147,20

PERPIGNAN MEDITERRANEE COM URBAINE - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
P039ZE015PR	N	0,00	A-1	637 271,90	19,00	F	FIXE	4,420	20 484,57	28 167,42	0,00	26 963,24
XU 00301433	N	0,00	A-1	12 562 204,22	21,00	F	FIXE	4,550	353 406,55	573 457,04	0,00	97 212,55
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		1 787 781,11					1 038 573,05	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		1 787 781,11					1 038 573,05	0,00	0,00	0,00
20011209	N	0,00	A-1	5 197,78	0,00	F	FIXE	0,000	5 197,78	0,00	0,00	0,00
20011904	N	0,00	A-1	13 752,14	0,00	F	FIXE	0,000	13 752,14	0,00	0,00	0,00
20012385	N	0,00	A-1	15 183,18	0,00	F	FIXE	0,000	15 183,18	0,00	0,00	0,00
20012786	N	0,00	A-1	21 768,13	1,00	F	FIXE	0,000	10 856,95	0,00	0,00	0,00
20012967	N	0,00	A-1	7 431,02	1,00	F	FIXE	0,000	3 706,22	0,00	0,00	0,00
2002088	N	0,00	A-1	32 326,06	2,00	F	FIXE	0,000	10 721,68	0,00	0,00	0,00
20050384	N	0,00	A-1	13 227,30	2,00	F	FIXE	0,000	4 409,10	0,00	0,00	0,00
20051621	N	0,00	A-1	210 300,00	0,00	F	FIXE	0,000	210 300,00	0,00	0,00	0,00
20061513	N	0,00	A-1	400 000,00	0,00	F	FIXE	0,000	400 000,00	0,00	0,00	0,00
2007 1079	N	0,00	A-1	16 160,00	1,00	F	FIXE	0,000	8 080,00	0,00	0,00	0,00
20070638	N	0,00	A-1	18 225,00	1,00	F	FIXE	0,000	9 112,50	0,00	0,00	0,00
20071130	N	0,00	A-1	15 100,00	1,00	F	FIXE	0,000	7 550,00	0,00	0,00	0,00
20071407	N	0,00	A-1	906 000,00	2,00	F	FIXE	0,000	302 000,00	0,00	0,00	0,00
20071539	N	0,00	A-1	18 309,00	2,00	F	FIXE	0,000	6 103,00	0,00	0,00	0,00

PERPIGNAN MEDITERRANEE COM URBAINE - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
20071713	N	0,00	A-1	94 801,50	2,00	F	FIXE	0,000	31 600,50	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		94 365 127,08					4 122 821,13	3 041 755,01	0,00	586 624,84

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
MIN277851EUR	DEXIA CREDIT LOCAL	15 000 000,00	14 008 949,79	1	32,00		4.35	EURIBOR12M+0.37	0,00		0,685	97 294,10	0,00	14,85
TOTAL (B)		15 000 000,00	14 008 949,79						0,00			97 294,10	0,00	14,85
Option d'échange (C)														
00230773392T	Crédit Foncier	7 900 000,00	5 688 000,00	1	25,00		2,86	2,86	0,00		2,860	165 839,96	0,00	6,03
TOTAL (C)		7 900 000,00	5 688 000,00						0,00			165 839,96	0,00	6,03
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
MPH275039	DEXIA CREDIT LOCAL	20 000 000,00	19 140 467,46	1	39,00	Du 04/05/2007 Au 01/06/2009	3.98	3.98+5*(EURIBOR3M-6)	0,00		3,980	766 826,17	0,00	20,28
TOTAL (E)		20 000 000,00	19 140 467,46						0,00			766 826,17	0,00	20,28
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		42 900 000,00	38 837 417,25						0,00			1 029 960,23	0,00	41,16

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

PERPIGNAN MEDITERRANEE COM URBAINE - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2018

- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	34	0	0	0	0	
	% de l'encours	58,83	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	55 527 709,83	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	14,85	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	14 008 949,79	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	6,03	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 688 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	20,28	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	19 140 467,46	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 200,00 €	17/12/2015

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	AGCT BAT ADMINISTRATIF	20	17/12/2015
L	AGCT BAT EXPLOI	20	17/12/2015
L	AGENCEMENTS SOL AUTRUI	30	17/12/2015
L	AMENAGEMENT COSNTRUCTIONS	0	17/12/2015
L	AMENAGEMENT TERRAINS	20	17/12/2015
L	AMENAGEMENT DIVERS	10	17/12/2015
L	AMENAGEMENT HYDRAULIQUES	25	17/12/2015
L	AUTRES CONSTRUCTION	20	17/12/2015
L	AUTRES CONST SOL AUTRUI	5	17/12/2015
L	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	30	17/12/2015
L	BATIMENTS EXPLOI° HORS STEU	30	17/12/2015
L	AUTRES BATIMENTS PUBLIC	30	17/12/2015
L	BAT PUBLICS SUR SOL AUTRUI	30	17/12/2015
L	COMPTEURS EAU	15	17/12/2015
L	CONSTRUCTION BATIMENT	30	17/12/2015
L	INSTAL CHAUFFAGE VENTILATION	10	17/12/2015
L	CVC BAT EXPLOITATION	15	17/12/2015
L	ELECTRICITE BAT EXPLOITATION	15	17/12/2015
L	INSTAL ELEC TELEPHONIE INFO	15	17/12/2015
L	FRAIS ETUDES	5	17/12/2015
L	GROS OUTILLAGE	5	17/12/2015
L	MATERIEL OUTILLAGE INCENDIE	5	17/12/2015
L	INSTRUMENTS DE MUSIQUE	10	17/12/2015
L	LICENCES ET BREVET	5	17/12/2015
L	MATERIEL INFORMATIQUE	5	17/12/2015
L	MOBILIER DE BUREAU	10	17/12/2015
L	PETIT MATERIEL	3	17/12/2015
L	AMENAGEMENT PISTE CYCLABLE	20	17/12/2015
L	POTEAUX INCENDIE	10	17/12/2015
L	RESEAU ASSAINISSEMENT	60	17/12/2015
L	RESEAUX DIVERS AUTRES	0	17/12/2015
L	RESEAUX EAU POTABLE	60	17/12/2015
L	RESEAUX ELECTRIFICATION	0	17/12/2015
L	RESEAU VOIRIE	0	17/12/2015
L	CONSTRUCTION STEU	40	17/12/2015
L	AMENAGEMENT TERRAINS NUS	20	17/12/2015
L	TVX DIVERS	0	17/12/2015
L	TVX DIVERS	10	17/12/2015
L	VEHICULES LEGERS	5	17/12/2015
L	VEHICULES LOURDS	7	17/12/2015
L	MATERIEL OUTILLAGE VOIRIE	10	17/12/2015
L	FRAIS RECHERCHE DEVELOPPEMENT	3	17/12/2015
L	INSERTIONS	5	17/12/2015
L	SUBVENTION ETAT MOB MAT ETUDES	15	17/12/2015

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	SUBV ETAT INFRASTRUCTURE I GEN	15	17/12/2015
L	REGIONS BIENS MAT ETUDES	15	17/12/2015
L	SUBV REGION BATET INSTA	15	17/12/2015
L	DPTM BIENS MOBILIERIS	15	17/12/2015
L	DPTM PROJETS INFRASTRUCTURES N	15	17/12/2015
L	CNES BIENS MOB MATERIELS ETUDE	15	17/12/2015
L	COMMUNES BATIMENTS ET INSTAL	15	17/12/2015
L	CNES PROJET INFRASTRUCTURE NA°	15	17/12/2015
L	GFP BIENS MOB MATERIEL ETUDES	15	17/12/2015
L	GFP ratt.- Bâtiments et instal	15	17/12/2015
L	SUBV AUTRE GPMT BAT ET INSTALL	15	17/12/2015
L	AUTRES EPL BIENS MOB MAT ETUDE	15	17/12/2015
L	Autres EPL- Bâtiments et insta	15	17/12/2015
L	SUBV AUTRE EPL INFRASTRUCTURES	15	17/12/2015
L	AUTRE ORG PUB BIENS MAT ETUDES	15	17/12/2015
L	AUTRE ORGPUB BAT ET INSTAL°	15	17/12/2015
L	AUTRE ORG PUB PROJET INFR NAT°	15	17/12/2015
L	SUBV A DES PRIVES BIENS MOBILI	5	17/12/2015
L	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	5	17/12/2015
L	PROJET INFRAS. INT NATIONAL	15	17/12/2015
L	AUTRES IMMO INCORPORELLES	20	17/12/2015
L	TERRAINS NUS	0	17/12/2015
L	TERRAIN DE VOIRIE	0	17/12/2015
L	TERRAINS AMENAGES AUTRE QUE VO	0	17/12/2015
L	TERRAINS BATIS	0	17/12/2015
L	TERRAINS BOIS ET FORETS	0	17/12/2015
L	AUTRES TERRAINS	0	17/12/2015
L	PLANTATIONS D'ARBUSTES	0	17/12/2015
L	Autres terrains	30	17/12/2015
L	INSTALL COMPLEXES SPECIALISEES	10	17/12/2015
L	INSTALLATION DE VOIRIE	0	17/12/2015
L	Installations à caractère spéc	10	17/12/2015
L	MATERIEL INDUSTRIEL	10	17/12/2015
L	SERVICE DISTRIBUTION EAU	20	17/12/2015
L	AGCT MATERIEL INDUSTRIEL	10	17/12/2015
L	VOIRIE MATRIEL ROULANT	10	17/12/2015
L	MATERIEL OUTILLAGE TECHNIQUE	10	17/12/2015
L	OEUVRES ET OBJET D'ART	0	17/12/2015
L	MISE A DISPO TERRAINS NUS	0	17/12/2015
L	MISE A DISPO TERRAINS VOIRIE	0	17/12/2015
L	MAD AGCT TERRAINS NUS	0	17/12/2015
L	MAD AGCT AMGT TERRAINS	20	17/12/2015
L	MAD BATIMENTS PUBLICS	30	17/12/2015
L	MAD BATIMENTS EXPLOITATION	30	17/12/2015
L	MAD BATIMENTS ADMINISTRATIFS	30	17/12/2015
L	AMENAGMENT CONSTR MAD	15	17/12/2015
L	MAD AMNGT BAT EXPLOITATION	30	17/12/2015
L	MAD AUTRES CONSTRUCTIONS	30	17/12/2015
L	MAD INSTAL COMPLEXE SPECIALISE	15	17/12/2015
L	MAD RESEAU EAU	60	17/12/2015
L	MAD RESEAU ASSAINISSEMENT	60	17/12/2015
L	MAD MATERIEL INDUSTRIEL	10	17/12/2015
L	MAD OUTILLAGE INDUSTRIEL	50	17/12/2015
L	MAD MAT SPECIFIQUE RESEAU EAU	50	17/12/2015
L	MAD MAT SPECIFIQUE RESEAU ASS	50	17/12/2015

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	MAD MATERIEL OUTILLAGE VOIRIE	10	17/12/2015
L	MAD AGTC AMNT MAT OUTI INDU	5	17/12/2015
L	MAD MATERIEL OUTILLAGE TECHNIQ	10	17/12/2015
L	MAD VEHICULES	5	17/12/2015
L	MAD MAT INFORMATIQUE	5	17/12/2015
L	MAD MOBILIER	10	17/12/2015
L	MAD AUTRES IMMOS	10	17/12/2015
L	TRAVAUX DIVERS NA	0	17/12/2015
L	TITRES DE PARTICIPATION	0	17/12/2015
L	PARTICIPATION FINANCIERE	0	17/12/2015
L	TITRES IMMOBILISES	0	17/12/2015
L	DOITS DE CREANCES	0	17/12/2015
L	PRETS	0	17/12/2015
L	DEPOT CAUTIONNEMENT	0	17/12/2015
L	CREANCES IMMOBILISEES	0	17/12/2015

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		5 863 127,72	5 863 127,72
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		4 184 508,00	4 184 508,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 145 935,00	3 145 935,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	1 038 573,00	1 038 573,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 678 619,72	1 678 619,72
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 678 619,72	1 678 619,72
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	5 863 127,72	2 346 397,16	0,00	8 209 524,88

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		12 582 406,18	III 12 582 406,18
Ressources propres externes de l'année (a)		31 000,00	31 000,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	31 000,00	31 000,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		12 551 406,18	12 551 406,18
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	60 760,45	60 760,45
281311	Bâtiments d'exploitation	1 403 689,00	1 403 689,00
281315	Bâtiments administratifs	1 983,00	1 983,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	479 221,00	479 221,00
28138	Aménagement Autres constructions	117 223,00	117 223,00
281532	Réseaux d'assainissement	2 317 045,62	2 317 045,62
28157	Aménagement matériel industriel	9,00	9,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	82,00	82,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	0,00	0,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	252 256,00	252 256,00
2817562	Service d'assainissement (mad)	24 735,00	24 735,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	495,00	495,00
28181	Installations générales, agencements	15 506,26	15 506,26
28182	Matériel de transport	3 944,00	3 944,00
28183	Matériel de bureau et informatique	5 656,00	5 656,00
28184	Mobilier	3,00	3,00
28188	Autres	12 232,88	12 232,88
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	7 856 564,97	7 856 564,97

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	12 582 406,18	0,00	641 044,01	0,00	13 223 450,19

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 8 209 524,88
Ressources propres disponibles	IV 13 223 450,19
Solde	V = IV – II (6) 5 013 925,31

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

<vide> (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	918 273,00
6066	CARBURANTS	11 800,00
611	SOUS TRAITANCE GENERALE	0,00
61528	AUTRES	0,00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	5 000,00
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES	3 000,00
6063	FOURNITURES D ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	500,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	25 000,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	2 000,00
6238	DIVERS	5 000,00
6227	FRAIS D ACTES ET DE CONTENTIEUX	34 000,00
6228	DIVERS	213 000,00
6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	6 000,00
63512	TAXES FONCIERES	548 373,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	1 000,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	17 000,00
6226	HONORAIRES	2 500,00
618	DIVERS	32 400,00
63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX	500,00
6378	AUTRES TAXES ET REDEVANCES	5 200,00
6356	REDEVANCES POUR OCCUPATION DOMAINE PUBLIC NATIONAL	6 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	347 874,35
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	57 763,00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	1 033,00
6218	AUTRES PERSONNELS EXTERIEURS	683,00
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	977,35
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CDG	1 757,00
6411	SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE	195 493,00
6414	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	46 113,00
6415	SUPPLEMENT FAMILIAL	6 053,00
6451	COTISATIONS A L U.R.S.S.A.F.	38 002,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 065 948,00
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	965 948,00
6541	Créances admises en non-valeur	100 000,00
66	Charges financières	3 193 068,10
6688	AUTRES	478,00
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	90 000,00
66111	INTERETS REGLES A L ECHEANCE	3 102 590,10
67	Charges exceptionnelles	345 000,00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	85 000,00
6742	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES D EQUIPEMENT	260 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	100 000,00
6817	DOTATIONS AUX DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	100 000,00
6875	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES EXCEPTIONNELS	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		5 970 163,45
042	Opérat° ordre transfert entre sections	4 694 841,21
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	4 694 841,21
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
023	Virement à la section d'investissement	7 856 564,97
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>	12 551 406,18
	D 002 (5)	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	18 521 569,63

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	1 000,00
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	1 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	10 192 543,35
70611	Redevance d assainissement collectif	10 192 543,35
74	Subventions d'exploitation	1 696 104,55
748	AUTRES SUBVENTIONS D EXPLOITATION	136 404,55
741	PRIMES D EPURATION	1 559 700,00
75	Autres produits de gestion courante	934 000,00
7588	AUTRES PRODUITS DIVERS	934 000,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	500,00
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	100 000,00
7817	REPRISES SUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	100 000,00
Total des recettes réelles		12 924 147,90
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 678 619,72
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L EXERCIC	1 678 619,72
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		1 678 619,72
R 002 (5)		3 918 802,01
TOTAL GENERAL DES RECETTES		18 521 569,63

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

<vide> (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	291 065,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	41 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	9 520 250,71
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 184 508,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		14 037 623,71
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>1 678 619,72</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		1 678 619,72
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		15 716 243,43

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	1 678 619,72
16	Emprunts et dettes assimilées	3 160 570,68
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	31 000,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		4 870 190,40
040	Opérat° ordre transfert entre sections	4 694 841,21
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	7 856 564,97
Total des recettes d'ordre		12 551 406,18
R 001 (4)		641 044,01
TOTAL GENERAL DES RECETTES		18 062 640,59

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 88

Nombre de membres présents : 58

Nombre de suffrages exprimés : 81

VOTES :

Pour : 68

Contre : 12

Abstentions : 1

Date de convocation : 20/03/2018

Présenté par (1) le président,

A Perpignan le 29/03/2018

(1) le président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Perpignan, le 29/03/2018

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil de communauté.